

AVIS DE L'EXPERT



Patrick Dohin est p-dg de Computerland, une SSDI basée à Boulogne (92)

Vous avez piloté le groupe de travail sur le financement au sein de la « Mission TIC & TPE ». A quelles conclusions avez-vous abouti ?

Un des principaux objectifs de ce groupe de travail était de permettre aux entreprises en création d'accéder à des solutions de crédit-bail et de location évolutive pour leur informatique. Il faut savoir que les banques et autres organismes financiers ne prennent pas en compte les dossiers émanant de sociétés qui ne peuvent justifier de trois ans d'activité. Nous avons donc travaillé avec différents organismes pour mettre au point un système de garantie mutualisée qui permettra aux jeunes entreprises ayant obtenu leur « Passeport pour l'économie numérique », de financer leur informatique de manière simple et rapide. L'offre de financement est quasiment prête, elle devrait voir le jour avant la fin de l'année. C'est un grand pas en avant, il me semble, car la question du financement des entreprises en création n'avait jamais été prise en compte jusqu'à maintenant.